

Progident

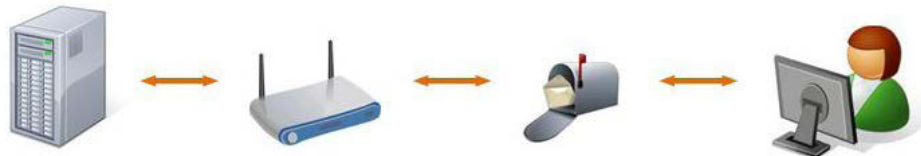
Daniel Girard, ing., M.B.A.
Président



Amélioration de la gestion des états de compte Dentaide de Progident/Clinique

Depuis quelques années, Progident/Clinique prend en charge la conciliation des états de compte Dentaide.

Grâce à cette fonctionnalité unique de Progident, la distribution et l'application des paiements Dentaide au dossier patient sont automatisées. Son fonctionnement est simple : une configuration de base du logiciel permet de prendre en charge la récupération de votre état de compte électronique Dentaide en l'exportant sur un serveur Web mis en place par Dentaide.



Par la suite, le système vous permet de valider les paiements prévus et, si aucune correction n'est nécessaire à la liste proposée, de les appliquer automatiquement.

Dans la majorité des cas, aucune modification n'est nécessaire. Il suffit donc de confirmer le traitement pour que le système exécute la distribution des paiements dans chacun des dossiers patients de la liste.

Progident/Clinique gère également les paiements particuliers de frais administratifs tels que les frais par transaction et les frais annuels par professionnel. Ces derniers sont appliqués au dossier administratif de Dentaide, comme vous le feriez manuellement.

La fonction comporte également une option d'impression de l'état de compte, si vous souhaitez vérifier l'information sur papier.

La dernière amélioration, très importante, concerne la gestion automatisée des reversements. Un reversement est la correction d'un paiement Dentaide déjà reçu, figurant sur un état de compte traité et fermé.

Les circonstances les plus usuelles pouvant conduire à ce type de situation sont :

- ▶ La correction par votre personnel d'un acte facturé par erreur à un dossier patient.
- ▶ L'annulation par un assureur d'une transaction déjà payée et traitée.

Ces cas sont désormais gérés de façon automatisée, c'est donc beaucoup plus simple.

Si la conciliation automatisée Dentaide vous permettait déjà d'économiser beaucoup de temps, elle vous permet maintenant d'en épargner davantage par l'automatisation de la gestion des deux cas d'exception les plus fréquents.

Quel que soit le nombre d'heures que vous consacrez mensuellement à la gestion des paiements Dentaide, vous en disposerez dorénavant pour effectuer d'autres tâches plus productives.

Pour toute information additionnelle sur les plus récentes possibilités de Progident/Clinique, communiquez avec un de nos spécialistes au 1 800 650-0143.

Progident est un service de l'ACDQ.